

ABONNEMENT.

SAUMUR ?
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 9
 Poste :
 En ad. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAYAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JANVIER

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Les urnes sénatoriales sont à peine enlevées, et déjà le gouvernement prépare sourdement, mais très-activement, les élections législatives, qui se feront sans doute dans un avenir très-prochain. Dès maintenant, on complète, au ministère de l'intérieur, le dossier de candidats agréés. Leurs professions de foi et autres manifestes électoraux sont communiqués à M. Waldeck-Rousseau qui, naturellement, se dispose à employer tous les moyens en son pouvoir pour stimuler le zèle de ses agents de tous ordres.

En présence de la candidature officielle telle que la pratique les républicains, c'est une lutte d'une scandaleuse inégalité que vont absorber les conservateurs. Aux efforts matériels qu'ils devront s'imposer, vient s'ajouter encore la tâche singulièrement difficile d'ouvrir les yeux des populations qui ne voient pas, ou, ce qui revient au même, ne veulent pas voir. Il n'y a aucune illusion à conserver à l'égard des dispositions des masses électorales. Abandonnées à elles-mêmes, les faits d'ordre politique ne les touchent pas. Se figurer que le suffrage universel va spontanément se retourner en sens inverse sous la seule impression des actes du pouvoir, même les plus absurdes ou les plus iniques, c'est naïveté pure.

Nous allons plus loin. Dans l'ordre financier, les populations demeurent, ou du moins paraissent indifférentes aussi longtemps que les habitudes de leur vie quotidienne ne sont pas brutalement troublées par quelque cause grave telle, par exemple, qu'une tension excessive et subite de l'impôt. Le parti de l'ordre a donc, à la fois, à combattre l'aveuglement naturel ou volontaire des masses électorales et la candidature officielle au service de laquelle le gouvernement a mis, dès le début de la pré-

sente législature, la fortune entière de la France.

Cependant, il n'en doit pas moins se préparer à la lutte sans défaillance et avec l'espoir énergique du succès. Il est permis, d'ailleurs, de supposer, d'affirmer même, qu'en réalité le suffrage universel ne sait pas, et que le jour où il se rendra nettement compte de l'existence du mal et de son étendue, un revirement, de sa part, ne sera pas impossible.

Nous disons que la masse électorale ne sait pas. Nous ne croyons pas, en effet, nous aventurer beaucoup en disant qu'il serait difficile de rencontrer, dans chaque département, cinquante électeurs instruits de ce fait que, de 1876 à 1885, les seuls budgets ordinaires ont laissé des déficits successifs dont le total dépasse un milliard.

Les emprunts consolidés, contractés dans la même période, pour les besoins du budget extraordinaire, excèdent trois milliards, et la dette flottante atteint un chiffre vertigineux.

Pour en arriver, malgré 4,300 millions de plus-value, réalisés par le rendement des impôts indirects, à une pareille situation, il a fallu un gaspillage extravagant et sans trêve des deniers publics.

Une comparaison de chiffres est ici en situation :

En 1876, avec 2 milliards et demi de recettes, dont 150 millions consacrés à l'amortissement, on soldait, au moyen du budget ordinaire, 125 millions de travaux extraordinaires. En 1885, avec plus de trois milliards et un amortissement réduit à 400 millions, le ministère des travaux publics impute seulement 35 millions de travaux extraordinaires sur la deuxième section du budget ordinaire, et rapporte sur le budget d'emprunt, tout le surplus de ses dépenses.

En 1876, avec 2 milliards et demi d'impôts, nous avions des excédents. En 1885, avec plus de 3 milliards, nous avons le déficit.

La comparaison des deux exercices fait ressortir ce fait renversant :

Les impôts présentent une augmentation de 580 millions, à laquelle il y a lieu d'ajouter les prévisions du budget extraordinaire.

L'argent, si péniblement fourni par les contribuables, s'écoule par mille fissures ouvertes par les financiers républicains.

Sous la monarchie, on se contentait de six ministres. Aujourd'hui, nous en avons douze, flanqués de douze sous-secrétaires d'Etat. Ministres et sous-secrétaires d'Etat traînent à leur suite vingt-quatre chefs et autant de sous-chefs, de deuxièmes et troisièmes sous-chefs de cabinet, sans compter une meute d'attachés. M. Waldeck-Rousseau en a soixante pour sa part.

Mais l'espace nous manque pour compléter aujourd'hui la synthèse des bienfaits, certainement ignorés du plus grand nombre, que nous devons aux républicains, c'est-à-dire aux hommes qui ont critiqué, accusé, injurié la gestion financière de la monarchie.

B. DE MAILLY.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin en conseil de cabinet. On s'est occupé du résultat des élections partielles, mais rien n'a été communiqué au sujet des décisions prises.

Le bruit court que les nouvelles les plus graves sont arrivées du Tonkin. L'ordre néanmoins a été donné au général Brière de l'Isle de se porter en avant sans attendre les renforts. On comprend aisément que le président du conseil tienne à terminer au plus vite cette expédition du Tonkin avant les prochaines élections.

Le général Lewal a reçu des nouvelles du Tonkin et l'amiral Peyron de Formose, annonçant que l'action était commencée.

M. Tirard a annoncé qu'il prendrait pour base du budget de 1886, celle du budget de 1885.

Le gouvernement admet les droits de

douane sur les bestiaux et maintient le chiffre de 2,60 par quintal sur les blés contre les décisions de la commission.

L'extrême gauche vient de décider le dépôt de l'interpellation de Henry Maret sur la conduite de la préfecture de police, lors de la descente dans les bureaux du *Cri du Peuple*.

M. Maret prendra d'abord la parole, puis M. Gaillard, pour traiter la question au point de vue juridique.

A la Chambre, hier, M. Reynal a voulu répondre à l'écrasant réquisitoire prononcé, au cours de la précédente séance, par M. Germain, contre la politique financière du gouvernement. Pour caractériser son intervention dans la discussion, il nous suffira de dire que nous plaignons le ministère d'avoir trouvé un tel avocat.

Dans les couloirs, nos députés caussaient avec beaucoup d'animation du conseil des ministres tenu le matin et où, paraît-il, il a été très-largement et très-peu parlementairement parlé des élections partielles, pour remplacer les députés que M. Ferry a cru devoir mettre au frais au Sénat. On ne sait pas quelle est la décision prise à la suite de cette discussion orageuse. Mais comme on sait, par expérience, que, dans le parti républicain, un secret partagé par deux personnes seulement, est déjà devenu le secret de Polichinelle, on peut conclure de cette discrétion presque aussi extraordinaire que les budgets de la République, que MM. nos ministres n'ont pris aucune décision. Néanmoins, il faut tenir compte des ballons lancés — par ordre — par les officieux. Or ces ballons sont lestés par la majeure partie avec une guilotine à l'usage de la Chambre. Seulement le problème est d'amener les députés à mettre eux-mêmes leur cou dans la lunette et on ne semble pas désespérer d'y arriver.

Dans une conversation avec le reporter d'un journal étranger, M. Wilson a déclaré

57 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte.

CHAPITRE VI

LE VIEUX MICHEL (suite).

Tout à coup de grands cris retentirent au dehors. Trois coups de feu furent tirés, que les échos de la forêt répercutèrent lugubrement.

— Rouget ! Rouget ! Rouget ! criaient les gendarmes. Par ici, il est blessé !

Le vieux Michel revint précipitamment à l'échelle et descendit les échelons quatre à quatre pour rejoindre ses hommes, tandis que le fils Mareau cherchait l'endroit par lequel Rouget avait pu s'échapper.

Son visage s'éclaira d'un vague sourire quand il aperçut le trou fait dans la toiture ; mais aussitôt, il frémit de la tête aux pieds.

— Le malheureux ! pensa-t-il. Il a dû glisser et tomber à terre de cette hauteur ! Il est mort ou blessé gravement.

Et il revint au logis où il retrouva son père et sa mère, saisis d'effroi.

Les gendarmes étaient tous partis en courant :

on n'entendait plus leurs cris. Le silence le plus complet régnait dans la forêt et dans les champs.

— Rouget est-il pris ? demanda lentement la mère Mareau.

— Je crois plutôt qu'il est mort, répondit le fils Mareau.

— Ils ont tiré sur lui ?

— Oui.

— L'ont-ils atteint ?

— Je n'en sais rien : s'ils l'avaient pris dans le jardin, ils seraient déjà revenus.

— Par où s'est-il enfui ?

— Par le toit, en arrachant quelques ardoises.

— Par le toit ! s'écria Mareau, se levant en sursaut. Ignore-t-il qu'il y a au moins six mètres de hauteur. Il s'est tué en tombant.

— J'ai cavié d'aller voir dans le jardin, dit le jeune fermier.

— Va, mon fils, répondit la mère Mareau.

Le jeune homme se leva, sortit, et s'avança lentement au milieu des ténèbres.

Il atteignit bientôt le petit jardin et s'approcha de la muraille. Un grand poirier s'élevait à cet endroit ; le fils Mareau examina ses branches les plus élevées ; elles n'étaient ni brisées ni froissées. Évidemment Rouget n'avait pu descendre par cet arbre.

Alors le jeune homme recula de quelques pas, se plaça juste en face de l'ouverture du toit, et reporta

ses yeux à terre.

Un cri lui échappa.

Devant lui, à trois mètres au moins de la muraille et à un mètre des basses branches du poirier, se voyaient distinctement deux pieds d'homme, enfoncés dans la terre molle, de plus de dix centimètres !

Un couteau gisait au même endroit : c'était celui du braconnier.

Rouget avait donc sauté du toit jusqu'à terre, en faisant un bond prodigieux au-dessus du poirier.

C'était là un de ces tours de force dont on devait longtemps parler dans le pays !

Mais qu'était ensuite devenu le braconnier ? les gendarmes l'avaient-ils saisi ? l'avaient-ils tué ?

Le fils Mareau, ne pouvant résoudre cette question, entra à la cuisine, et ramena au jardin son père et sa mère qui ne pouvaient croire qu'un tel bond pût être fait par un homme.

Puis les trois fermiers revinrent au logis, dévisèrent ensemble de cette aventure singulière, et sans prévoir les conséquences qu'elle pouvait avoir pour eux, ils se recouchèrent et s'endormirent.

Vers cinq heures du matin, de grands coups frappés brutalement à la porte les éveillèrent.

Le fils Mareau alla ouvrir et recula épouvanté.

C'était Justin, suivi d'un autre gendarme, tous les deux couverts de boue, le visage éraflé par les épines, les mains en sang, le tricorne de travers, la

moustache en désordre, les yeux éclatants de colère.

— A nous trois, maintenant ! s'écria Justin en entrant et en faisant tourner la crosse de son fusil par terre.

— Qu'y a-t-il pour votre service, messieurs les gendarmes ? demanda la mère Mareau, en sortant toute habillée de la boulangerie.

— Vous pouvez vous faire, vous, mauvaise langue, et allez vous coucher. C'est à votre mari et à votre fils que nous avons affaire, de la part du brigadier.

Le fils Mareau recommença à trembler comme lorsqu'il montait l'échelle. Quant au fermier, il ne pensa qu'au braconnier.

— Rouget est-il tué ? demanda-t-il.

Justin haussa les épaules.

— Vous saurez cela tout à l'heure. En attendant, habillez-vous. Vous allez nous suivre.

— Mon Dieu, s'écria la mère Mareau. Qu'allez-vous faire ? vous emmenez mon fils et mon mari.

— Oui.

— Qu'est-ce qu'ils ont fait ?

— Ils ont donné asile à un malfaiteur et trompé la justice.

— Qu'est-ce que je vais devenir toute seule au Centre ?

— Cela ne nous regarde pas : nous faisons notre devoir.

que M. Grévy ne poserait pas, en 1886, sa candidature à la présidence de la République.

La retraite de M. Grévy est motivée, cela ressort de ses plus récents entretiens avec ses amis, par l'effroi que lui causent les aventures extérieures de M. Ferry. Il en voit le danger, il le signale, mais il n'a pas assez d'énergie pour le conjurer; il veut du moins éviter, dans une certaine mesure, des responsabilités dont il prévoit la gravité.

Au moment même où il fait annoncer par ses journaux qu'il est résolu à écraser la Chine, M. Ferry s'efforce d'obtenir, par la médiation d'une puissance européenne, un traité de paix acceptable. Il ne serait plus question d'indemnité, et si le Tsung-Li-Yamen rouvre les négociations, on pourra se convaincre, après avoir dépensé tant de millions et sacrifié dans d'existences, que M. Ferry accepterait un traité infiniment moins honorable et moins avantageux que celui obtenu, avant l'ouverture des hostilités, par M. Bourée.

Si le scrutin de liste est rétabli par les Chambres, M. Jules Ferry, dit-on, se fera inscrire sur plusieurs listes et se fera ainsi plébisciter. De multiples élections le désigneraient au vote du congrès pour la présidence de la République.

A Montchanin-les-Mines, la misère est si grande parmi les ouvriers, qu'une souscription publique a été ouverte pour faire distribuer des bons de pain, de viande et de bois.

M. Schneider a immédiatement souscrit pour 4,000 fr.

M. Jules Simon termine par un mot bien spirituel son article hebdomadaire du *Matin* :

« On a fait tous ces temps-ci trop de place à la peur dans nos mœurs politiques. Le ministre a peur de perdre son portefeuille, le député a peur de ne pas être réélu, et le sénateur a peur d'être épuré ou d'être supprimé. Tous ensemble, ils ont peur d'un moine dans un collège, d'une cornette dans un hôpital ou d'un crucifix dans une école.

» Nous faisons un gouvernement avec toutes ces peurs réunies, et nous déclarons à l'univers que c'est un gouvernement fort ! »

Il paraît que MM. les étudiants de Paris ne sont permis de faire une manifestation aussi grossière que déplacée au cours de M. Caro.

Lorsque l'éminent professeur est monté à la tribune, une bordée de sifflets l'a accueilli. Des applaudissements chaleureux partis d'une autre partie de l'assistance eurent bientôt raison des grossiers personnages qui durent quitter la place.

Ainsi, voilà un homme du plus grand

— Je ne veux pas rester ici : je vous suivrai à Durtal.

— Vous êtes libre d'agir comme bon vous semblera.

— Mais, s'écria de nouveau la pauvre vieille, mon fils et mon mari ignoraient que Rouget était là.

Le père Mareau s'avança à son tour, et prit doucement sa femme par le bras.

— Calme-toi, mon amie, lui dit-il ; ce ne sera rien, nous reviendrons. Mais il est inutile de déguiser plus longtemps la vérité. J'aime mieux tout dire : cela me soulagera.

Et se tournant vers les gendarmes, il ajouta :

— Eh bien ! oui, messieurs les gendarmes, je savais que Rouget était dans mon grenier, mais j'aurais mieux aimé me faire tuer que de le trahir !

— Et moi aussi ! dit le fils Mareau.

— Et moi aussi ! ajouta en pleurant la fermière. Justin, ému par cette franchise, lança un coup d'oeil à son camarade, qui souriait, et se rapprochant de Mareau :

— Moi aussi, dit-il à son tour, si j'avais été à votre place, j'aurais sans doute agi comme vous. Mais la loi est là, qui nous trace notre devoir à tous. J'ai ordre de vous arrêter ; je vous arrête. Suivez-moi.

Quelques minutes après, les quatre hommes prenaient à travers bois la direction de Durtal, tandis que la fermière se jetait en pleurant au pied de son lit.

Triste fin d'un jour de noces !

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

mérite, dont les œuvres sont l'honneur de la littérature française, qui se voit sifflé comme le premier historien venu, parce que son discours sur la tombe de M. Edmond About a déplu à quelques individus mal élevés ou plutôt pas élevés du tout.

Telle est la génération que notre adorable République prépare à la France. Si elle continue, dans cinquante ans notre beau pays sera devenu inhabitable. Heureusement que tout a une fin dans ce monde, même les Républiques et surtout les Jules Ferry.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Les Incurables de l'Hospice d'Ivry, menacés de voir cet établissement subir la laïcisation après tant d'autres, ont adressé à M. le Président de la République une pétition dans laquelle les signataires, au nombre de 1,157, c'est-à-dire représentant la plus grande partie des pensionnaires, réclament le maintien des Sœurs de charité, dont ils reconnaissent et apprécient les services.

M. le docteur Desprès, bien connu de nos lecteurs par ses énergiques protestations contre cette même laïcisation, s'est chargé de déposer lundi dernier cette pétition sur le bureau du Conseil municipal de Paris dont il fait partie, en demandant son renvoi à M. le directeur de l'Assistance publique avec un avis favorable.

« Vous reconnaissez », a-t-il dit à ses collègues du Conseil municipal, « le mérite du suffrage universel quand il vous nomme, je vous demande aujourd'hui de ne pas refuser d'écouter une manifestation respectable de ce même suffrage universel. »

Cette pétition a été renvoyée à l'examen d'une commission.

Il sera intéressant de connaître la suite qui lui sera donnée par le Conseil municipal et le Gouvernement ; mais il est à craindre que la voix des faibles et des malheureux, alors même qu'elle s'abrite derrière le suffrage universel, ne soit étouffée encore une fois par le despotisme des jacobins du jour.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

Le gouvernement, qui s'était flatté de commander la victoire à jour donné à notre flotte de Chine, est parvenu tout au moins à dissimuler la nouvelle de sa tentative malheureuse sur Kelung jusqu'au lendemain des élections sénatoriales. Parviendra-t-il à étouffer plus longtemps le cri public qui lui demande compte de la situation de nos navires à Formose et de nos troupes au Tonkin ?

Est-il vrai que plusieurs de nos cuirassés tiennent la mer depuis plus de six semaines sans éteindre leurs feux ni jour ni nuit, ni procéder au nettoyage des chaudières, luttant sans cesse contre le gros temps d'une mer inhospitalière ?

Est-il vrai que les équipages sont excédés de fatigue et décimés par les maladies ?

Est-il vrai que les renforts expédiés parviennent à peine à combler les vides ?

Est-il vrai que nos troupes à terre sont partout bloquées, à Formose comme au Tonkin, entourées d'un cercle qui se resserre chaque jour autour d'elles et qu'elles sont de plus en plus incapables de franchir ?

Voilà les questions que tout le monde se pose, et comme le silence et la dissimulation du gouvernement indiquent qu'il n'est pas en mesure d'y répondre d'une manière satisfaisante, il est tout simple que l'inquiétude se propage.

Il faut que le gouvernement s'explique, qu'il ne confisque pas plus longtemps les dépêches de l'amiral Courbet et du général Brière de l'Isle, et surtout qu'il ne leur fasse pas dire le contraire de ce qu'elles contiennent ; qu'il ne leur fasse pas annoncer le refus des renforts quand ils en demandent — ou une marche en avant quand ils se déclarent réduits à la défensive.

Les renforts continuent à partir. Un nouveau transport vient de quitter Toulon à destination du Tonkin. Il emporte 230 cavaliers du train et des soldats isolés des 23^e, 44^e et 443^e de ligne. En passant, il prendra à Alger et à Philippeville des détachements de spahis.

La consigne, dictée par l'Angleterre à l'égard de nos navires, pour ses ports de l'Ex-

trême-Orient, vient de recevoir sa première application. Notre cuirassé la *Triomphante* étant arrivé à Hong-Kong, les autorités lui ont refusé l'autorisation de se radouber.

Nous aurons à enregistrer bien d'autres conséquences fâcheuses de la mesure prise par l'Angleterre, bien d'autres empêchements à notre action, bien d'autres obstacles, et des plus nuisibles, à nos opérations.

Le *Voltaire*, qui répandait cette nouvelle, ajoute :

« Si cette nouvelle est confirmée officiellement, il ne restera au gouvernement français, pour répondre à de tels procédés, qu'à mettre le blocus devant les grands ports chinois qu'on a laissés ouverts jusqu'ici pour ne pas entraver le commerce, particulièrement celui des Anglais. »

Le *Gaulois* dit tenir de bonne source que l'action est engagée au nord du Tonkin depuis Chu où commande le général de Négrier jusqu'à Kep où se trouve le général Brière de l'Isle. Les Français refoulent les Chinois sur une étendue de plus de 30 kilomètres. Les deux colonnes se rejoindront à Tran-Thuong.

Le ministère attend incessamment les premières nouvelles de cette marche en avant ainsi que le résultat du bombardement de Tamsuy que l'amiral Courbet doit attaquer d'un moment à l'autre.

Nous sommes entrés dans la phase décisive de la campagne de Chine. L'époque des pluies va bientôt arriver au Tonkin. Il faut vaincre avant la mauvaise saison, ou se voir condamné à l'inaction pendant la plus grande partie de l'été prochain.

Espérons que, cette fois, il n'y aura pas de déception.

ÉTRANGER

NOUVELLES ANNEXIONS ALLEMANDES.

Les Allemands continuent leurs exploits en Afrique.

Les officiers de la marine allemande ont arboré le pavillon national sur toute la partie Nord du territoire de Sierra Leone et de la Dobrecka.

Le Parlement allemand vient de son côté de voter un crédit de 150,000 marcs pour les opérations en Afrique.

EGYPTE. — Une dépêche du Caire, arrivée à Londres avant-hier, annonce que la colonne du général Stewart s'est retranchée sur le Nil au sud de Melemeh, et que le général Stewart a échangé des communications avec Gordon-Pacha.

La colonne du général Stewart a eu des engagements continus avec l'ennemi.

On croit que la brigade navale sous le commandement de sir Charles Wilson, qui remontait le Nil, est arrivée à Khartoum à l'heure qu'il est.

Il se confirme que le général Stewart a été dangereusement blessé dans les combats qui ont eu lieu depuis la bataille d'Abou-Klea. Les troupes anglaises ont subi des pertes considérables.

Le Caire, 23 janvier. — Le général Wolseley télégraphie que Metammeh est pris.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 janvier.

Les transactions sont aujourd'hui beaucoup plus animées sur la réduction en taux de l'escompte à Londres.

Les rentes françaises se sont avancées : la 3 0/0 à 79.87, l'amortissable à 81.77, le 4 1/2 à 109.95.

Le Crédit Foncier continue à avoir un bon courant d'achat à 1,318.75. Cette Société ne voit pas ses prêts ralentir ; en effet, dans sa dernière séance hebdomadaire, le conseil d'administration a autorisé pour 4,142,000 fr. de nouveaux prêts, dont 3 millions 300,000 fr. en prêts fonciers et 842,000 francs en prêts communaux.

La majeure partie des Obligations Foncières et Communales sont en progrès. Du reste, ces valeurs sont des titres de portefeuille par excellence.

Sur la Banque d'Escompte, il se produit un bon courant d'achats à 550 fr.

La Banque de France monte à 5,155 ; la Société Générale est mieux tenue à 487.50.

Le Rio-Tinto se négocie à 315 fr., en reprise sur hier.

Marché très-animé sur les Chemins Méridionaux à 666 fr.

L'Italien a eu un marché très-actif. Les spéculateurs, plus rassurés sur le sort de cette valeur, la font monter à 97.60.

Le Suez est en progrès à 1,863.75.

Le Nord est plus lourd à 1,658.75 ; l'Orléans s'améliore à 1,357.50.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Les Tramways Saumurois.

Un de nos concitoyens nous adresse la lettre suivante sur cette intéressante question qui préoccupe aujourd'hui le public.

Demain, nous publierons une nouvelle lettre dont les conclusions sont tout autres.

« Paris, ce 28 janvier 1885.

» Mon cher Directeur,

» J'ai lu attentivement la lettre de M. Monprofit touchant les tramways de Fontevrault et de Saint-Florent, la réponse de M. Lambert-Lesage, et la réplique de M. Monprofit, et, si vous voulez me permettre d'exprimer la pensée d'un concitoyen, qui se fait un vif plaisir de s'intéresser toujours à notre beau pays, mon témoignage tout désintéressé, et par conséquent peu suspect, sera tout en faveur de M. Monprofit. En voici les motifs :

» Le but progressif et commercial de son entreprise n'étant évidemment contesté par personne, il suffit donc de se demander si ces chemins sont bien étudiés, bien compris, s'ils répondent à un besoin ensuite, et enfin si, un jour, ils seront de bon rapport.

» Tout pénétré de son œuvre, M. Monprofit affirme, et cherche à démontrer que ses assertions sont d'une régularité parfaite, d'une exactitude mathématique pour ainsi parler ; et quand il explique quel pourra être le nombre de ses wagons, la nature de leur traction, le pourquoi des locomotives au lieu de chevaux, il est dans le vrai, le vrai absolu, par la nature même des marchandises qu'il aura à transporter, et c'est là le côté sérieux de l'entreprise. Compter sur le produit des voyageurs lui ferait une déception ; les voyageurs sont l'accessoire des chemins de fer ; les colis seuls sont la réalité et la richesse.

» Mais une chose que M. Monprofit ne fait peut-être point assez entrer en ligne de compte, c'est la routine, la routine qu'il faudra rompre, sur la ligne de Montsoreau surtout, pour obtenir des carriers qu'ils livrent leurs moellons au transport du rail-way. Le jour où il aura triomphé sur ce point, le succès de la ligne me paraît assuré ; mais dans l'avenir, plutôt que dans le présent. Puisse, dans l'intérêt du pays, cet avenir devenir prochain !

» Cette petite réserve faite, je vois d'ici le canton saumurois s'enrichir d'une nouvelle source de richesse, et j'applaudis de toutes mes forces à l'œuvre de M. Monprofit. Là où est le progrès, matériel ou moral, là est mon cœur.

» Un obstacle cependant est jeté par M. Lambert-Lesage sous les roues des locomotives de M. Monprofit, comme autrefois, à M. Galland, la traversée de Saumur et du marché de la Bilange par des machines ; mais cette objection paraît dérisoire à quiconque a vu des chemins de fer cheminer à travers les villes, et des villes bien plus importantes et bien plus commerciales que Saumur. On a cité Nantes, dans le début ; mais à Nantes, des barrières protègent le rail-way. Mais que l'on aille donc à Calais, à Dieppe ; les voies sont libres, entièrement libres ; et, pour ne parler que de Dieppe, les marchés aux poissons et aux bois étrangers y sont constamment traversés par des trains entiers, des trains bien plus considérables que ne le seront jamais ceux de M. Monprofit. Et jamais aucun accident ne s'y produit, par suite des moyens indiqués aussi par M. Monprofit, ceux d'hommes d'équipe qui, au pas ordinaire, vont devant la machine des trains, agitant un drapeau rouge à la main. Les trains suivent, au pas également, et les marchés, dérangés pendant un instant, reprennent bientôt leur physionomie antérieure.

» Ce n'est pas plus difficile que cela ; et quand les marchands de Saumur auront assisté paisiblement à une première manœuvre, ils seront bientôt aguerris, et riront même assez volontiers de leurs terreurs chimériques.

» Vous ferez de cette lettre, mon cher Directeur, l'usage qu'il vous plaira. Mais un témoignage de visu en vaut bien un autre, et j'ai tenu à vous l'envoyer.

» PAUL PROUTEAU.

UNE FÊTE « RÉACTIONNAIRE ».

Tel est le titre que le *Patriote de l'Ouest* donne à un compte-rendu fantaisiste de la fête de nuit sur la glace qui a eu lieu dimanche à Saumur. Personne, dans notre ville, n'a vu dans la conception de cette réunion une idée réactionnaire, et le *Patriote*, en reproduisant ce récit, donne une triste idée de son reporter. Qu'on en juge par les extraits suivants :

« Un ancien officier d'artillerie très connu pour les sentiments républicanophobes (!) qu'il affecte, avait entrepris d'organiser pour dimanche soir une grande fête sur le bras de la Loire qui sépare le quartier des Ponts de celui de la Croix-Verte.

« Le programme était des plus variés : Grand skating sur la glace, musique, illuminations, feu de Bengale, coups de canon (!), feu d'artifice, etc., rien n'y manquait.

« A la suite de la fête, une quête devait être faite en faveur des pauvres de Saumur..... »

Cette idée ne pourrait-elle appartenir qu'à un réactionnaire ?

« Enfin, cela promettait d'être superbe.

« Le soir venu, fiasco complet.

« Quelques demi-douzaines de patineurs, armés chacun d'une lanterne vénitienne conformément au programme, vièrent seuls faire admirer aux DOUZE PERSONNES MASSÉES SUR LE PONT, les talents qu'ils croyaient avoir. Trois coups de canon annoncèrent aux échos étonnés la fête de nuit de M. F... L'Harmonie saumuroise que nous avons assez défendue contre les attaques qui lui sont venues, de n'importe quel côté, pour avoir le droit de lui dire la vérité, avait cru devoir, la musique municipale ayant refusé le sien, prêter son concours à cette grotesque plaisanterie. Elle a joué deux ou trois morceaux qui auraient été applaudis S'IL Y AVAIT EU DES ASSISTANTS. Nous pensions qu'elle avait mieux à employer son temps qu'à FLATTER LES CAPRICES D'UN RÉACTIONNAIRE (!).... »

Nous croyons que le correspondant du *Patriote* n'est pas de Saumur ; ou c'est un singulier reporter s'il écrit l'histoire de cette façon.

On en rit fort dans notre ville.

ENTERRÉE CIVILEMENT MALGRÉ ELLE.

Il y a quelques jours mourait dans la rue Saint-Nicolas, à Saumur, M^{me} Douau ; cette femme était chrétienne, on la voyait régulièrement chaque dimanche à la messe de sa paroisse ; à la fête de Noël, elle était venue, comme tant d'autres, à la communion. Elle tomba gravement malade, et demanda un prêtre à grands cris ; elle veut recevoir les derniers sacrements. Mais la franc-maçonnerie, cette grande libératrice des consciences, s'y oppose, et ceux-là mêmes qui auraient dû lui proposer les secours de la religion, sont les plus acharnés à les lui refuser. La mort arrive, et, à la grande stupé-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le prochain concert populaire

DR L'ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

GILBERT DES ROCHES.

Nous avons le plaisir de présenter aujourd'hui à notre public Angevin, un nom nouveau pour lui, s'il ne l'est plus, depuis longtemps déjà, pour le public parisien, habitué à applaudir les œuvres si mélodiques de ce charmant compositeur.

Ses suites d'orchestre, scènes lyriques, duos, chœurs, etc., interprétés par nos plus grands artistes, ont été couverts de bravos et témoignent de son inspiration.

Mais le tempérament dramatique de ce compositeur devait se porter vers le théâtre, aussi est-il l'auteur — sans parler d'une œuvre théâtrale importante en préparation — d'un opéra en un acte et deux tableaux, intitulé *Joël*, que le Théâtre-Italien de Paris avait mis en répétition et qui allait être représenté au cours de la saison, lorsque malheureusement, ce théâtre, l'un des derniers refuges de l'art, vint à fermer ses portes. Nous croyons savoir que bientôt une autre grande scène lyrique montera cet opéra qui, si l'on en juge par les indiscrétions inévitables, ne saurait manquer d'avoir un réel succès.

Est-il besoin de dire que Gilbert des Roches est un pseudonyme qui cache mal le nom d'une char-

faction de tous, s'organise un enterrement civil. Quelle bonne aubaine, quelle belle fête pour les fortes têtes du quartier ! Faire un acte d'impunité, mettre l'immortelle à la bouillotte, c'est, dit-on, l'un des beaux jours de leur vie.

Une partie de la famille protesta contre cette violation flagrante des volontés de la défunte, et, à son grand honneur, ne voulut point participer à cet acte scandaleux. Voilà comment la franc-maçonnerie entend la liberté. Vous êtes chrétiens, vous êtes catholique pendant votre vie ; que lui importe ? elle possède votre cadavre, elle en profite pour souiller vos dépouilles et les profaner par ses cérémonies impies.

Le *Petit Courrier* apprécie en termes excellents l'élection de M. Blavier :

« Nous adressons à l'honorable M. Blavier nos très-sincères et très cordiales félicitations. C'est un grand succès pour lui.

« C'est un triomphe pour la cause conservatrice en Anjou.

« Ce magnifique résultat prouve jusqu'à l'évidence de quelle force irrésistible dispose en Maine-et-Loire le parti conservateur. L'expérience est concluante et décisive. Elle doit être un encouragement et un exemple.

« Il faut qu'aux prochaines élections législatives, les conservateurs marchent à l'assaut de la République avec la même discipline, avec la même union. Dès lors le succès est assuré, et le département de Maine-et-Loire aura l'honneur de ne pas compter, dans sa Représentation, un seul républicain. »

Le *Conservateur*, de Fontenay, rapporte qu'après l'élection de M. Halgan, élu sénateur, son concurrent républicain, « M. Bienvenu, a fait contre fortune bon cœur ; il a eu l'esprit, en homme bien élevé qu'il est, d'aller serrer la main à son victorieux concurrent, à l'issue du dépouillement des votes. »

A Angers, rien de pareil n'a été vu.

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« Toute la gendarmerie apprendra avec plaisir que M. le Président de la République a voulu récompenser un des plus dignes chefs de légion.

« M. le colonel Boutard, qui allait être atteint par la limite d'âge, le 31 janvier, est nommé général de brigade par décret du 23.

« Cette promotion n'honore pas seulement le chef de la 9^e légion ; en rendant hommage à la carrière si honorable de cet officier supérieur, elle fait ressortir tous les services que rend à l'armée et à la société un corps véritablement d'élite. »

UN DOUBLE SUICIDE.

Le bruit courait avant-hier à Poitiers qu'un adjudant du 42^e de ligne s'était suicidé au Mans en compagnie d'une jeune fille qu'il avait enlevée.

l'acte et grande dame, M^{me} la baronne Legoux ? Cela n'est un secret pour personne, depuis que M. le ministre des Beaux-Arts a nommé ce compositeur officier d'académie, juste récompense d'une existence entièrement dévouée à l'art.

Ce que veut, ce que recherche surtout Gilbert des Roches, c'est, en s'élevant dans les hautes régions d'une harmonie inconnue, y trouver la légitime satisfaction de ses goûts artistiques et faire participer le public aux grandes et pures joies que l'art seul peut donner aux esprits d'élite et aux cœurs bien placés.

J.-G. PENAVERAIRE.

J.-G. Penavaire, violoniste-compositeur, est né en 1840 près de Bordeaux ; il a fait ses études au Conservatoire de Marseille, puis à Paris, mais en dehors du Conservatoire. Après quelques années de professorat à Lyon, il prit le bâton de chef d'orchestre au théâtre d'Anvers. Pendant son séjour en Belgique, il demanda des conseils à l'illustre Fétis et revint se fixer à Paris qu'il n'a plus quitté depuis lors. Violoniste très-apprécié, il a fait partie de l'orchestre des Italiens, de l'orchestre Padeloup et est aujourd'hui second chef d'orchestre des nouveaux Concerts (anciens Concerts Padeloup au Cirque d'hiver). Quoique jeune encore, M. Penavaire a beaucoup écrit pour orchestre, chant, violon, piano, etc., et son catalogue comprend plus de cent numéros. Auteur de plusieurs opéras, il n'a pu jusqu'à ce jour faire entendre que *Ninette et Ninon*, opéra-comique en un acte, représenté à l'Athénée le 28 avril 1873.

M. Penavaire est avant tout un mélodiste, néanmoins il ne dédaigne pas les hardiesses de l'école moderne et sait les employer en temps utile.

Le fait est malheureusement vrai. Vendredi dernier arrivait au Mans l'adjudant Budan, né dans la commune de Filla-Guécelard (Sarthe). Il était accompagné d'une jeune fille, Eugénie Hérauld, âgée de 24 ans, originaire de la commune de Payré, canton de Couhé, servante dans un restaurant des environs de la gare de Poitiers.

Tous deux descendaient au Mans dans une maison de la rue d'Accès du Bourg-Belé et le lendemain on les trouvait morts dans la chambre qu'ils occupaient. Eugénie Hérauld s'était asphyxiée avec du charbon, et Budan s'était fait sauter la cervelle avec le revolver d'ordonnance qu'il avait emporté en quittant son régiment, où il avait été porté déserteur.

Avant de partir, Eugénie Hérauld avait déposé chez un employé de l'imprimerie de l'Ouest, un vêtement et de l'argent pour sa mère. Elle avait même écrit à sa mère de venir réclamer à la gare ses malles qui contenaient, disait-elle, de bonnes étrennes qu'elle voulait lui laisser ; ajoutant : « Je pars pour Le Mans, et quand vous aurez reçu ma lettre, deux heures après je serai morte. »

Cette malheureuse appartenait à une honnête famille de Payré. Elle était dévouée à ses parents et à ses maîtres. Elle avait malheureusement une tête un peu légère, et, pauvre enfant du village, elle était incapable de se conduire en ville, où les jeunes filles sont exposées à tant de dangers.

(Journal de la Vienne.)

Association artistique d'Angers

Dimanche prochain 1^{er} février, à une heure et demie (salle du Cirque), 248^e CONCERT POPULAIRE, avec le concours de M. PENAVERAIRE, compositeur, M^{me} MAUVERNAVY, soprano des Concerts populaires (Concerts Padeloup), M. MAZALBERT, ténor des Concerts du Châtelet (Concerts Colonne).

L'Association artistique fera exécuter dimanche plusieurs ouvrages d'un compositeur aussi aimable que distingué, GILBERT DES ROCHES, savoir : *Invocation*, chantée par M^{me} Mauvernay ; *Suite d'orchestre* (genre ancien) ; *A l'Aurore* (mélodie), l'*Echelle d'Amour* (sérénade), chantées par M. Mazalbert ; *Sous les Tilleuls* (duo), chanté par M^{me} Mauvernay et M. Mazalbert.

Nous remarquons aussi au programme l'ouverture de *Torquato Tasso*, de PENAVERAIRE, dirigée par l'auteur.

Le concert commencera par la *Symphonie Pastorale* de Beethoven et sera terminé par la *Marche Hongroise* de H. Berlioz.

Nous donnons ci-dessous, en feuilleton, les notices publiées par *Angers-Revue* de Gilbert des Roches, Penavaire, M^{me} Mauvernay et M. Mazalbert.

Les amateurs de *Tripes à la Mode de Caen* trouveront à l'ÉPICERIE CENTRALE celles préparées « à la Petite Normande », rue de la Grande-Truanderie, à Paris, — qui sont

Nous avons eu l'honneur de faire entendre les premiers, l'année dernière, l'ouverture de *Michel Cervantes* de ce compositeur, ouverture qui a eu depuis, à Paris, un très-grand succès.

M. Penavaire veut bien nous confier aujourd'hui l'interprétation de son ouverture *Torquato Tasso*, dont la première audition a eu lieu dernièrement au Cirque d'hiver.

Le public Angevin, qui a conservé bon souvenir de ce compositeur, fera certainement à M. Penavaire l'accueil chaleureux qu'il mérite.

MADAME MAUVERNAY.

M^{me} Marguerite Mauvernay est une étoile qui brillera bientôt de tout son éclat dans le firmament artistique parisien. Dès aujourd'hui elle y a une place marquée parmi les chanteurs dont le nom mis sur une affiche attire l'attention de la foule. Le public si connaisseur des Concerts populaires l'a applaudie pendant la saison dernière avec énergie. Au Trocadéro, immense succès pour cette cantatrice qui s'est fait entendre à côté de Faure et de Devriès. Aussi les grandes villes de province lui demandent-elles comme un faveur d'apporter le concours de son superbe talent à leurs solennités musicales. Nantes, Lyon, Bordeaux, Lille, etc., se sont disputés la bonne fortune d'entendre cette voix puissante qui rappelle, avec la jeunesse en plus, celle de la Krauss. Partout elle a été acclamée. Si nous sommes bien informés, il se pourrait que bientôt MM. Ritt et Gaillard donnessent une preuve nouvelle de l'intelligence de leur administration en attachant à l'Opéra M^{me} Marguerite Mauvernay. Une telle recrue pour un théâtre est un gage de victoire.

les plus estimées. La boîte, depuis 0 fr. 80, 4 fr. 20 et 2 fr. 25. — Ce produit tout préparé n'a besoin que d'être réchauffé au moment de servir.

LE SUCCÈS SI RAPIDE ET SI LÉGITIME DES PILULES SUISSES SE CONFIRME DE JOUR EN JOUR, EN VOICI UNE NOUVELLE PREUVE. — « Nancy, le 10 nov. 1884. Souffrant depuis plusieurs années d'un mal d'intestins violent, après avoir suivi plusieurs traitements sans résultat, je me décidai à prendre de vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50, qui m'ont fait beaucoup de bien, car maintenant je ne ressens plus rien. J'autorise M. Herzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier cette lettre. S. M., rue de Strasbourg. »

Théâtre de Saumur

Association Artistique d'Angers (8^e année)
J. BRETON, administrateur.

Lundi 2 février 1885,

GILLETTE de NARBONNE

Opéra-comique en 3 actes,
paroles de MM. Henri Chivot et Alfred Duru,
musique de Edmond AUDRAN.

Costumes & Accessoires neufs fournis par la maison MILLET, de Paris.

Distribution :

Le comte	MM. Dechesne.
Griffardin	Labranche.
Le prince Olivier	Noë Cadeau.
Le roi René	Lamy.
Le sénéchal	Bastin.
Barigoul	Allain.
Richard	Demon.
Landry	Boucher.
Gillette	M ^{me} Dupouy.
Rosita	Dalbret.
Châteauneuf	Savigny.
Boislaurier	L. Rezeau.
Térésina	Marcelle.
Une dame d'honneur	Geétane Naris.
Léonora	Forda.
Béatrice	Jazon.
Suzon	Descosse.
Carlotta	Recurt.

Seigneurs, dames d'honneur, demoiselles d'honneur, étudiants, pages, paysans, paysannes, soldats, tambourinaires, peuple.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Vendredi 30 janvier.

Le VOYAGE au CAUCASE, pièce en 3 actes, de MM. Emile Blavel et Fabrice Carré.

Samedi 31 janvier.

GILLETTE de NARBONNE, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Chivot et Duru, musique d'Audran.

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste.

1, Rue Beaufort, SAUMUR

Tous les jours, de 9 à 6 heures.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

M. MAZALBERT.

Le charmant ténor que nous applaudirons au prochain concert de l'Association artistique est né à Paimbœuf (Loire-Inférieure) en 1856. Après avoir fait d'assez médiocres études aux Lycées de Limoges et de Rennes, où il dut renoncer à obtenir d'autres prix que ceux de musique ou de dessin, au grand désespoir de sa famille, qui comptait faire de lui un diplomate, il s'adonna complètement au chant.

Le pseudonyme de Mazalbert cache un nom plus euphonique porté jadis avec un certain éclat dans de hautes fonctions judiciaires.

Notre jeune ténor a travaillé un peu avec tous les professeurs en renom, si bien qu'il est impossible de le dire élève de M. X^{***} ou de M. Z^{***}. MM. Roger, Wartel père, Baz, Bassine, Malou, etc., lui ont tout à tour donné des conseils.

Ses succès dans les concerts sont considérables et sa place est marquée à l'Opéra-Comique. Pour ne parler que de Paris, citons la façon remarquable dont il a interprété *Rédemption* (1^{re} audition), de Gounod ; les *Saisons*, de Haydn, et surtout le rôle si ingrat du ténor dans la 9^e symphonie de Beethoven, aux concerts Colonne.

Nous avons eu l'avantage de faire entendre l'année dernière M. Mazalbert, et le public reverra certainement avec plaisir ce jeune ténor auquel il a fait le plus chaleureux accueil.

JULIUS BORDIER.

A LOUER
PRÉSENTMENT
Pour cause de changement de domicile,
UNE MAISON
Propre au commerce
Située rue du Portail-Louis, 34.
S'adresser à M. P. FOUCHÉ, qui l'habite.
M. P. FOUCHÉ a l'honneur de prévenir sa clientèle, qu'à partir du 1^{er} février prochain il prend la suite d'affaires de la maison F.-G. DECOURT, rue d'Orléans. (75)

MAISON A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
8 PIÈCES avec les servitudes, service d'eau, etc., rue Saint-Jean, 29, à Saumur.
S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, même rue. (64)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON
Place Saint-Pierre.
S'adresser à M. PINAULT, notaire, ou à M. PRON, à Tours. (819)

A LOUER
Petit Château
MEUBLÉ OU NON.
S'adresser à M. BUREAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A LOUER
ANCIENNE MAISON LAVOYE
Actuellement restaurée à neuf,
Rue Basse-Saint-Pierre.
S'adresser à M. GOULARD, rue Fardeau, ou à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun, propriétaire de cette maison.

A VENDRE
Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.
S'adresser à M^{me} veuve NANGREUX.

A VENDRE
Pommes de terre
Hollandaises, Chardon jaunes et Madeleine 1^{re} qualité.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER
ATELIER DE MENUISERIE
Dans les environs de Saumur
Bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

Construction d'appareils de Chauffage
EN TOUS GENRES
OURTOULE-MARTRES
FUMISTE
28, rue Brault, Saumur.
Spécialité de Calorifères
Cheminées marbre, faïence et tôle.

Assurances sur la Vie
M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.
S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.
Demande un représentant dans chaque commune du département.

AUX ÉLÉGANTS
CHEMISERIE MODÈLE
M. MONTEL
43, rue du Portail-Louis, 43.
La maison se charge des RÉPARATIONS.

CIDRES
M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.
Magasin PICHAT, place du Roi-René. (831)
EUGÉNIE PONTNEUF, âgée de 21 ans, demande une place comme nourrice.
S'adresser à Panvigne, commune de Villeberrier. (79)

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de course.
S'adresser au bureau du journal.

ASSOCIATION DES ARTISTES MUSIENS
ÉMISSION
de 2,000,000 de BILLETS d'ann. LOTERIE
Autorisée par Arrêté ministériel du 24 Mars 1884 au profit de la Caisse de secours et pensions de retraite de l'Association.
400,000 FRANCS de LOTS
Déposés à la Banque de France et payables en espèces.
DEUX TIRAGES
1^{er} TIRAGE 12 MARS 1885
1 Gros Lot de..... 50,000 f.
1 gros lot de..... 25,000 f.
2 gros lots de 10,000..... 20,000 f.
2 lots de 5,000..... 10,000 f.
10 lots de 1,000 fr..... 10,000 f.
30 lots de 500..... 15,000 f.
200 lots de 100..... 20,000 f.
246 lots formant..... 150,000 f.
Les BILLETS qui gagneront à ce 1^{er} tirage concourront également au 2nd tirage.
SECOND ET DERNIER TIRAGE
1 Gros Lot de..... 100,000 f.
et 246 autres lots formant..... 250,000 f.
Au total 492 Lots formant le Cinquième du Capital émis, soit 400,000 francs.
On souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DÉTRE, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 26, Rue Grange-Batelière, Paris. le Bille 1^{er}

THÉS NOIRS EXTRA
Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUEVIN-BOUTRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

En cours de publication
DANS LE
JOURNAL DU DIMANCHE
Recueil littéraire illustré
Qui paraît tous les Dimanches :
LE PARC-AUX-CERFS
Par CHARLES JOLIET.
LES AVENTURES D'UN JEUNE CADET DE FAMILLE
Par FRÉDÉRIC SOULIÉ.
10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :
Départements : 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50, 6 mois, 4 fr. 25.
La collection se compose actuellement de 52 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.
NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.
BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.
ON S'ABONNE : Au bureau de l'E-cho Saumurois.

LIQUEUR MARTIALE DETNA le meilleur de tous les reconstituants connus, goût exquis, friandise pour les enfants. Succès garanti dans toutes les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang; Anémie, pertes blanches, perte d'appétit, irrégularité des règles, sang décoloré, peu ou trop abondant, douleurs névralgiques, crampes d'estomac, stérilité, enfant débile, vieillards affaiblis, soutient les forces dans toutes les maladies chroniques, spécifique sur pour la formation des jeunes filles. Paris, rue Cafarelli, 10, chez tous les pharmaciens, 5 francs.

Crédit à tout le Monde
PAR
L'ÉPARGNE POPULAIRE
Maison de Vente à Crédit par Abonnement
ADMINISTRATION ET MAGASINS
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,
ANGERS
SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS, SAUMUR

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :
LA CHASSE
2^e édition; Prix: 4 fr. 50
Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉE,
Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
par par
mois mois
Fr. 15
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JANVIER 1885.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	79 75	79 85	Est	788 75	788 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	519
3 % amortissable	81 74	81 75	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519	518	Est	379	377 50
3 % (nouveau)			Midi	1165	1166 25	— 1865, 4 %	523 50	527	Midi	379 75	377
4 1/2 %	105 25	106 05	Nord	1635	1660	— 1869, 3 %	407	407	Nord	386 25	385 50
4 1/2 % (nouveau)	109 94	109 90	Orléans	1357 50	1360	— 1871, 3 %	393 50	393 50	Orléans	382	381
Obligations du Trésor	510	515	Ouest	855	857 50	— 1875, 4 %	518	520	Ouest	377 25	376
Banque de France	5150	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1552 50	1551 25	— 1876, 4 %	524	528	Paris-Lyon-Méditerranée	379	379 25
Société Générale	485	487 50	Canal de Suez	1857 50	1860	Bons de liquid. Ville de Paris	524	528	Paris-Bourbonnais	382	383
Comptoir d'escompte	998 75	997 50	C. gén. Transatlantique	500	498 75	Obligations communales 1879	461 50	462 50	Canal de Suez	573 75	575
Crédit Lyonnais	537 50	537 50				Obligat. foncières 1879 3 %	454	453			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1318 75				Obligat. foncières 1883 3 %	359 50	359 50			
Crédit mobilier	270	266 75									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — express.
7 — 15 — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — omnibus.
9 — 37 — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — express-poste.
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9 0	1 15	3 45
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 33	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	8 11	2 11	5 8	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18	1 24	4 37	8 07
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 25
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 56	12 50	6 10
Neuville	6 28	1 38	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 54
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 43	3 39	10 28
Montreuil	9 24	4 31	11 7